

La SIA conseille et informe

Nicole Schick, secrétaire générale SIA Vaud

La Société suisse des ingénieurs et des architectes vous donne rendez-vous dès le prochain numéro de Propriété pour une rubrique consacrée à des conseils pratiques et des informations techniques en rapport avec la construction. Rappelons que la SIA est l'association professionnelle de référence pour les spécialistes de la construction, des techniques et de l'environnement. Son but, et celui de ses 15 000 membres architectes et ingénieurs: façonner un cadre de vie qui associe durabilité et qualité élevée. La SIA organise des programmes de formation continue,

des événements, agit au niveau politique, juridique et médiatique pour défendre les intérêts de ses membres et faire reconnaître la valeur culturelle des prestations qu'ils fournissent. Organisée sur un modèle fédéraliste, la SIA compte 18 sections régionales, dont 6 en Suisse romande. En étudiant, concevant et aménageant notre cadre de vie, les professionnels SIA endossent d'immenses responsabilités. La SIA les soutient dans leurs défis au quotidien et astreint ses membres à une pratique orientée vers la durabilité, doublée d'une déontologie professionnelle irréprochable, dans le respect des principes ré-

gissant une concurrence loyale. La SIA est aussi une référence pour son travail de normalisation: elle élabore, tient à jour et publie des normes, directives, recommandations et documentations primordiales pour l'ensemble du secteur de la construction. Ces règles de l'art, révisées et actualisées en permanence, sont reconnues comme indispensables et jouent un rôle essentiel dans le domaine de la construction. Evoquons par exemple la norme SIA 118 intitulée «Conditions générales pour l'exécution des travaux de construction», intégrée dans bon nombre de contrats d'entreprise aujourd'hui. www.sia.ch